



Négociations salariales SNCF 2015

L'UNSA initie la démarche

L'UNSA-Ferroviaire écrit au Directeur Général Délégué Cohésion et RH, afin de lancer officiellement l'ouverture de la "Négociation Annuelle Obligatoire" Salaires 2015 au GPF SNCF.

L'UNSA-Ferroviaire a toujours privilégié une **politique salariale contractuelle**, responsabilisant de facto Direction et Organisations Syndicales. L'intégration sociale âprement négociée par l'UNSA, inscrite dans la loi portant Réforme du Ferroviaire, permet à tout agent du Groupe Public Ferroviaire (SNCF, Réseau et Mobilités) de **percevoir les fruits d'accords transverses**, comme issus de l'accord salarial.

La signature UNSA 2014, a permis par ses 9 mesures (Evolution % du traitement, doublement du budget moyen La Prime, hausse prime vacances, création positions D2 19 et TA 2 13, allocations de déplacements alignées sur plus hauts taux, extension de l'allocation familiale supplémentaire aux PERSONNELS CONTRACTUELS des annexes B et C...) **d'obtenir un accord global très au dessus du taux de l'inflation INSEE constaté (0.5 %)**.

L'UNSA, en responsabilité, relayera les attentes des salariés en matière salariale et de pouvoir d'achat en général. Aspirations notamment concernant le **déblocage des grilles** créées en 1992 et rendues "obsoletes" au regard de l'allongement de l'activité, suite aux différentes réformes des retraites.



La mise en place du nouveau logiciel "gestion de paye" a donné lieu à certains retards de paiement. Même si dans les faits, les dysfonctionnements en nombre restent marginaux, il est inconcevable qu'un agent ne perçoive pas son dû salarial en temps et en heure.

L'UNSA, alertée grâce à sa représentativité syndicale couvrant toutes les entités SNCF, a immédiatement pris contact avec l'Entreprise. Engagement est pris d'honorer dans les plus brefs délais (rappels mandatés) l'intégralité des sommes dues. Les éventuelles incidences de frais bancaires, étant également étudiées et englobées au cas par cas.

juin-juillet 2015

L'expertise syndicale



UNSA Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



GPF SNCF 2015

L'expertise syndicale



Groupe Public Ferroviaire SNCF

Comité d'Entreprise Délégué du Personnel Conseil de Surveillance Conseil d'Administration